



Les étudiants internationaux à l'enseignement supérieur

Portrait statistique

Coordination et rédaction

Rédaction

Emmanuel Magloire Yamba, économiste
Direction des indicateurs et des statistiques
Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

Collaboration

Dominic Thériault, économiste
Direction des indicateurs et des statistiques
Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

Benjamin Ducol, Ph. D, conseiller stratégique
Direction générale de la recherche, des statistiques et de la géomatique
Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :

education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-90204-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

21-070-23_w2

Table des matières

Introduction	4
Définition de la catégorie « étudiant international ».....	5
Observation des données	6
I. Portrait de l'effectif des étudiants internationaux à l'enseignement supérieur	7
1.1 Ordre collégial	7
Tableau 1. Répartition des effectifs des étudiants français inscrits à l'ordre collégial québécois, à la session d'automne, pour les années scolaires 2009-2010 à 2019-2020 ^P	8
Tableau 2. Répartition des étudiants internationaux inscrits à l'ordre collégial québécois, selon le type de formation et le type de diplôme, au trimestre d'automne, pour les années scolaires 2009-2010 à 2019-2020 ^P	9
1.2 Ordre universitaire	11
Tableau 6. Répartition des effectifs des étudiants français inscrits à l'ordre universitaire québécois selon le pays de citoyenneté, à la session d'automne, pour les années scolaires 2015-2016 à 2019-2020 ^P	14
II. Sanctions délivrées aux étudiants internationaux à l'enseignement supérieur	16
2.1 Ordre collégial	16
Tableau 10. Proportion des diplômées de l'effectif total des étudiants internationaux inscrits à l'ordre collégial québécois, pour les années 2009 à 2019 ^P	18
2.2. Ordre universitaire	18
Tableau 11. Nombre de sanctions délivrées aux étudiants internationaux selon le cycle d'études, pour l'année civile 2019.....	19
Conclusion	21
Annexes	22
Tableau 3. Répartition des effectifs d'étudiants internationaux selon le cycle d'études universitaires et le sexe, au trimestre d'automne, pour l'année universitaire 2019-2020 ^P	22
Tableau 4. Évolution des étudiants internationaux inscrits à l'ordre universitaire québécois selon les principaux pays de citoyenneté, au trimestre d'automne.	22
Tableau 5. Répartition des étudiants français à l'ordre universitaire québécois bénéficiant de l'entente Québec-France	23
Tableau 7. Répartition des étudiants internationaux inscrits dans le niveau universitaire québécois selon l'établissement universitaire, au trimestre d'automne, pour les années universitaires 2018-2009 à 2018-2019 ^P	23
Tableau 8. Répartition des étudiants internationaux inscrits à l'ordre universitaire québécois selon le domaine d'études et le sexe, au trimestre d'automne, pour l'année 2018-2019 ^P	24
Tableau 9. Répartition des diplômés internationaux à l'ordre collégial québécois selon le sexe et le type de diplôme, par années civiles de diplomation.	24

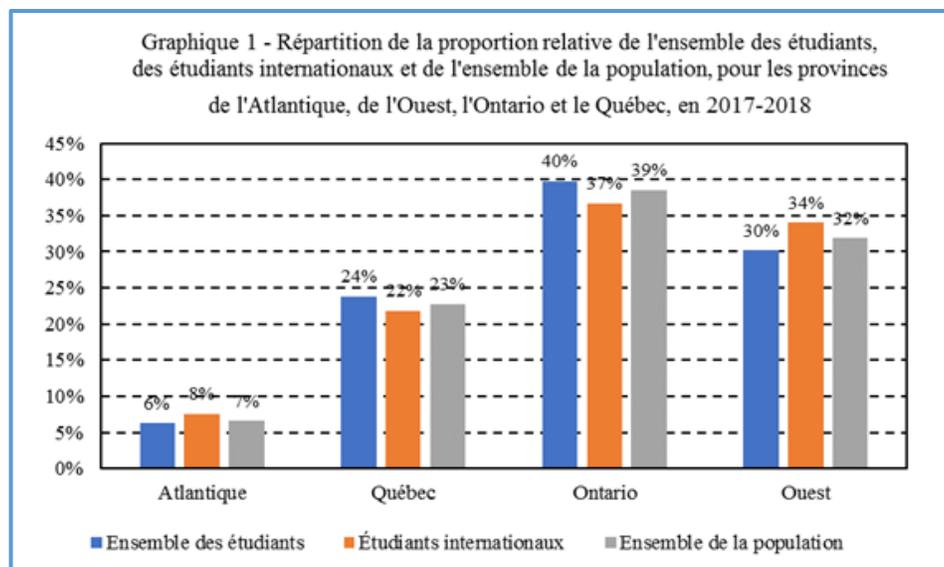
Introduction

En contexte de mondialisation, l'attractivité d'une main-d'œuvre étrangère qualifiée représente un déterminant important de développement économique et social pour une société. Cette attractivité passe notamment par la capacité du système d'enseignement supérieur à intégrer une part de plus en plus importante d'étudiantes et d'étudiants en provenance de l'étranger. Selon l'UNESCO, la mobilité étudiante internationale constitue un phénomène en augmentation constante et l'organisation établit qu'en 2020, on recensait 7 millions d'étudiants internationaux, contre 3,3 millions en 2009.

Entre 2009-2010 et 2019-2020, pour l'ensemble des établissements universitaires québécois, l'effectif des étudiants internationaux a doublé, passant de 24 504 à 48 406.

À plusieurs égards, le Québec bénéficie d'un avantage concurrentiel en matière de mobilité étudiante internationale, notamment en raison de la réputation de ses universités, d'un environnement sociétal accueillant et de la présence sur son territoire d'établissements d'enseignement supérieur francophones et anglophones, des éléments qui rendent assurément attractif le système d'enseignement postsecondaire québécois aux yeux de nombreux étudiants internationaux.

La part relative des étudiants internationaux dans l'enseignement supérieur au Québec est comparable à la réalité de la démographie canadienne (graphique 1). Alors que le Québec représentait 23 % de la population canadienne en 2017-2018, 22 % des étudiants internationaux au Canada étaient inscrits dans une université québécoise. De même, le Québec comptait 24 % de l'ensemble de la population étudiante universitaire du Canada.



Pour l'année universitaire 2019-2020, on dénombrait plus de 300 000 étudiantes et étudiants inscrits dans les universités québécoises (trimestre d'automne) et plus de 200 000 inscrits (trimestre d'automne) dans les établissements collégiaux québécois. L'importance des étudiantes et étudiants internationaux au Québec est toutefois particulièrement visible à l'ordre universitaire, puisque, entre 2009-2010 et 2019-2020, 14,5 % des effectifs universitaires provenaient de l'étranger.

La mobilité étudiante internationale est donc non seulement une réalité pour le Québec, mais un facteur important d'accroissement du capital humain et de la richesse collective. Le présent bulletin vise à dresser un portrait des étudiants internationaux inscrits dans le réseau de l'enseignement supérieur québécois et de leurs grandes caractéristiques. Ainsi, les données présentées portent sur :

- (1) les effectifs des étudiants internationaux, aux ordres d'enseignement collégial et universitaire, selon certaines variables rattachées aux étudiantes et étudiants (sexe, statut légal au Canada, statut de résidence, pays de citoyenneté, programmes d'études fréquentés, etc.);
- (2) les sanctions délivrées aux étudiants internationaux.

Définition de la catégorie « étudiant international »

Est défini comme « étudiant international » tout étudiant inscrit dans le réseau d'enseignement québécois :

- qui ne détient pas le statut légal au Canada de citoyen canadien, de résident permanent ou d'Indien (au sens de la *Loi sur les Indiens*);
- ayant comme statut d'inscription à l'ordre universitaire¹, celui d'étudiant régulier ou d'étudiant libre.

¹ On peut regrouper la population des étudiants internationaux en deux catégories :

La population collégiale internationale, composée des étudiants et étudiantes des services d'enseignement ordinaire et continu, à temps plein ou à temps partiel ou inconnu, pour tous les types de formation, sauf les programmes d'études non spécifiques et ceux du secondaire offerts dans un établissement collégial et dans tous les réseaux d'enseignement (public, privé subventionné, privé non subventionné et gouvernemental).

La population universitaire internationale, composée des étudiants et étudiantes dont le statut légal est : aucun statut au Canada (AS), visa d'étudiant (VE), visa avec permis de travail (VT), visa diplomatique (VD), visa de court séjour (VS), permis de ministre (PM), réfugié (RE).

Certains statuts d'inscription universitaire ne sont pas pris en compte dans la catégorie « étudiant international », à savoir les auditeurs, les stagiaires postdoctoraux, les résidents en médecine et les étudiants en situation d'accueil.

Soulignons qu'un étudiant international ne détient pas forcément un permis d'études. En effet, un résident temporaire peut poursuivre des études s'il détient un permis d'études, un permis de travail ou un permis de visiteur. De plus, une personne ayant le statut de réfugié peut étudier si elle détient un certificat de sélection.

Observation des données

Il convient de noter que les données portant sur les effectifs sont évaluées sur l'année universitaire ou scolaire (c'est-à-dire au début de chaque trimestre : automne, hiver et été), alors que les statistiques portant sur les sanctions sont évaluées sur l'année civile (une année entière). Les effectifs présentés dans le présent bulletin vont de l'automne 2009 à l'automne 2019, tandis que les sanctions couvrent l'année civile 2009 à l'année civile 2019. Cette différence résulte du fait qu'au cours d'une année entière, les étudiants diplôment à différentes périodes, contrairement aux effectifs qui sont observés à une période fixe, soit l'automne d'une année donnée.

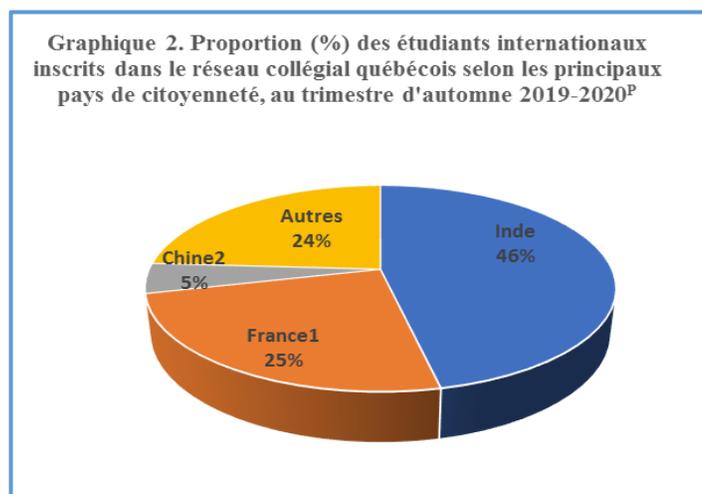
I. Portrait de l'effectif des étudiants internationaux à l'enseignement supérieur

Les données statistiques portant sur les étudiants internationaux à l'enseignement supérieur sont assez diverses et permettent notamment de mettre en exergue de grandes tendances et les évolutions transversales pouvant être observées selon certaines variables.

1.1 Ordre collégial

À l'ordre d'enseignement collégial², l'effectif des étudiants internationaux a connu une croissance importante au cours des dix dernières années, passant de 2 899 en 2009-2010 à 16 505 en 2019-2020^P. Au niveau du taux de croissance relatif des étudiants internationaux, il est possible de distinguer un point d'inflexion significatif dans les cinq dernières années. Alors que ce taux était de 75,6 % entre 2009-2010 et 2014-2015, il se chiffrait à 224,3 % de 2014-2015 à 2019-2020^P.

En 2019-2020, les étudiants indiens s'illustrent au premier rang des pays de provenance des étudiants internationaux à l'ordre collégial au Québec. À l'automne 2019, on comptait 7 687 étudiants en provenance de l'Inde (46 %), 4 072 étudiants de la France (25 %) et, enfin, 778 étudiants de la Chine (5 %). À eux trois, ces pays composent presque 70 % de l'effectif des étudiants internationaux fréquentant des établissements d'enseignement collégial au Québec (graphique 2).



Bien que dépassé par l'effectif des étudiants indiens en 2019-2020, l'effectif des étudiants français occupe depuis plusieurs années le premier rang pour les étudiants internationaux dans le réseau collégial au Québec. Le nombre d'étudiants français inscrits au collégial a connu une augmentation constante au cours des dix dernières années, passant de 1 326 en 2009-2010 à 4 072 en 2019-2020^P (tableau 1). L'année scolaire 2019-2020^P marque la seule année où les étudiants français ont perdu leur premier rang au profit des étudiants indiens.

² MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Tableau 1. Répartition des effectifs des étudiants français inscrits à l'ordre collégial québécois, à la session d'automne, pour les années scolaires 2009-2010 à 2019-2020^P

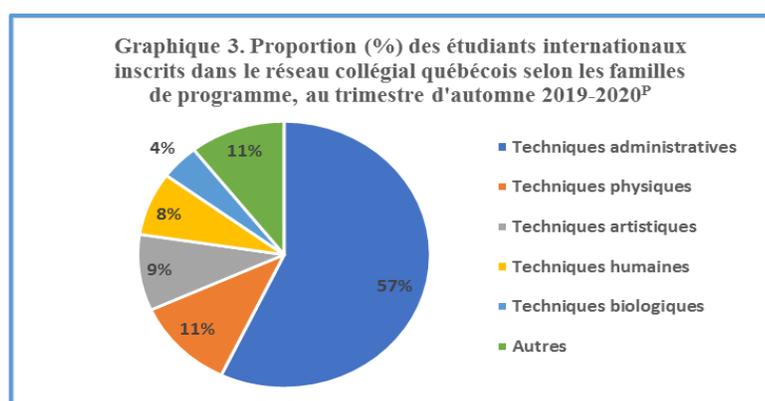
Pays de citoyenneté	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
France « Métropolitaine »	842	981	1 150	1 275	1 473	1 826	2 101	2 306	2 601	3 139	3 623
Autres que France « Métropolitaine »	484	403	390	415	441	495	479	507	510	492	449
Total français	1 326	1 384	1 540	1 690	1 914	2 321	2 580	2 813	3 111	3 631	4 072
Total étudiants internationaux	2 899	3 276	3 520	3 677	3 880	5 090	5 539	6 327	7 017	11 218	16 505

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22

1.1.1 Selon les principales familles de programmes et les types de formation

Les familles de programmes et les types de formation suivis par les étudiants internationaux inscrits à l'ordre d'enseignement collégial représentent un enjeu majeur dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre au Québec, en particulier pour certains secteurs d'emploi spécialisés nécessitant des compétences techniques.

En ce qui a trait aux familles de programmes et aux types de formation choisis par les étudiants internationaux au collégial, on constate que les contingents les plus importants se trouvent dans les familles de programmes techniques (graphique 3), notamment *Techniques administratives* (57 %), suivies de *Techniques physiques* (11 %) et de *Techniques artistiques* (9 %).



En 2019-2020³, la formation technique représente le type de formation le plus prisé par les étudiants internationaux inscrits dans le réseau collégial québécois, largement devant la formation préuniversitaire (89,4 % d'étudiants internationaux sont inscrits en formation technique contre 9,2 % en formation préuniversitaire).

³ Ibid.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Ainsi, en 2019-2020^P:

- 5 962 étudiants poursuivent des études en formation technique menant à un diplôme d'études collégiales (DEC);
- 8 796 étudiants sont inscrits dans une formation technique menant à une attestation d'études collégiales (AEC), un volume important explicable par la forte croissance des étudiants indiens inscrits en AEC en 2019-2020p;
- 1 401 étudiants sont inscrits en formation préuniversitaire menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC);
- 224 étudiants sont inscrits en Accueil ou en Transition⁴, en formation hors programme et en préalable universitaire.

Tableau 2. Répartition des étudiants internationaux inscrits à l'ordre collégial québécois, selon le type de formation et le type de diplôme, au trimestre d'automne, pour les années scolaires 2009-2010 à 2019-2020^P

Type de formation	Type de diplôme	A-2009	A-2017	A-2018	A-2019 ^P	Poids_A-2019 ^P
Formation Préuniversitaire	DEC	402	719	882	1 401	9,2%
	Sans objet	68	125	113	122	
Formation technique	DEC	1 577	4 062	5 038	5 962	89,4%
	AEC	770	1 918	4 940	8 796	
Autres Formations	Sans objet	82	193	245	224	1,4%
Total général		2 899	7 017	11 218	16 505	100,0%

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22

La croissance du nombre d'étudiants internationaux selon le type de formation considéré depuis 2009-2010 démontre une évolution importante, alors que la dernière année, soit 2019-2020^P, représente un sommet. En effet, entre 2009-2010 et 2019-2020^P, le taux de croissance relatif de la formation technique conduisant à l'obtention d'un DEC se chiffre à 278,1 %, alors qu'en parallèle au cours de la même période, le taux de croissance de la formation technique conduisant à l'obtention d'une AEC a connu une croissance exponentielle de 1 042,3 %.

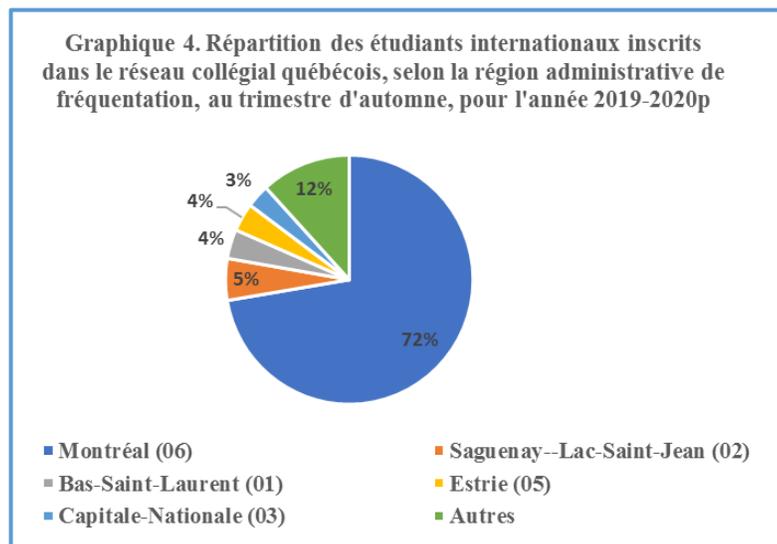
1.1.2 Selon la région administrative de fréquentation

Qu'en est-il de la répartition géographique des étudiants internationaux qui fréquentent le réseau collégial au Québec? Les données de dénombrement disponibles sur la répartition des étudiants internationaux selon le territoire de l'organisme fréquenté illustrent bien une prépondérance de Montréal comparativement aux autres régions administratives.

⁴ Il s'agit des formations souples et courtes capables d'offrir aux étudiants un apprentissage adapté qui répond à leurs besoins.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Selon les dernières données disponibles⁵, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux inscrits au collégial se reflète davantage dans certaines régions. Ainsi, Montréal regroupe, en 2019-2020^P, 72 % de l'effectif des étudiants internationaux du réseau collégial au Québec, contre 5 % pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, 4 % pour l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent, et 3 % pour la région de la Capitale-Nationale. Les autres régions administratives enregistrent chacune moins de 500 étudiants pour un total de 1 943 (12 %) (graphique 4).



Outre la région de Montréal, il est à noter que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean démontre un niveau d'attractivité plus important que les autres régions administratives, considérant la part relative de chaque région dans l'ensemble de la population des étudiants internationaux du collégial.

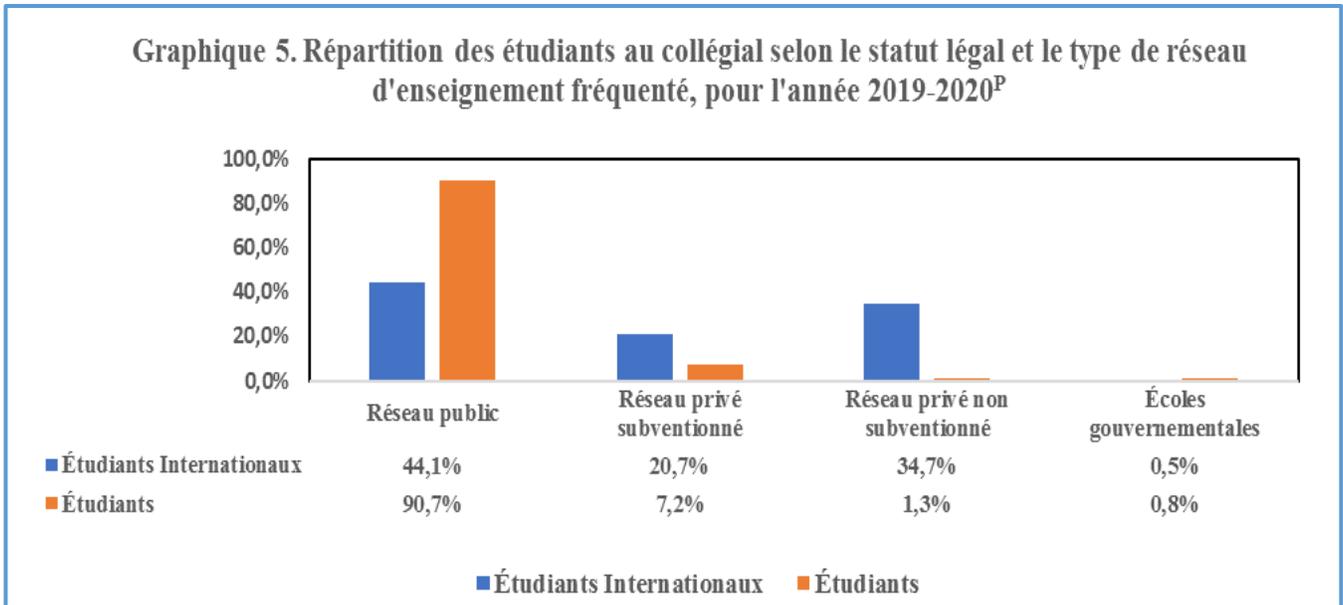
1.1.3 Selon le réseau d'enseignement

En raison de son caractère public et de certains avantages, le réseau public collégial représente assurément le choix privilégié, tant pour les étudiants québécois que pour les étudiants internationaux (graphique 5). En 2019-2020^P, le réseau public demeure donc le réseau d'enseignement où l'on trouve la plus grande part des étudiants internationaux au collégial, bien que cette proportion soit significativement moins importante que celle observée chez les étudiants du Québec non internationaux. En effet, 90 % des étudiants québécois sont inscrits dans le réseau public collégial contre 44 % des étudiants internationaux.

⁵ Ibid.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

En miroir, on constate que la proportion d'étudiants internationaux inscrits dans le réseau privé (subventionné et non subventionné) est plus élevée que celle observée chez les étudiants du Québec non internationaux, soit environ 55 % comparativement à 8 %.



1.2 Ordre universitaire

En 2019-2020^P, le nombre d'étudiants internationaux présents dans le réseau universitaire québécois atteignait un sommet inégalé, alors que l'on en dénombrait 48 406 répartis dans les 18 établissements universitaires de la province. Alors que l'on dénombrait 24 504 étudiants internationaux en 2009-2010, ce nombre a pratiquement doublé à ce jour et représente maintenant, en 2019-2020^P, 16 % de l'effectif universitaire total. En guise de comparaison, pour l'année 2009-2010, la part relative des étudiants internationaux était de 9 %.

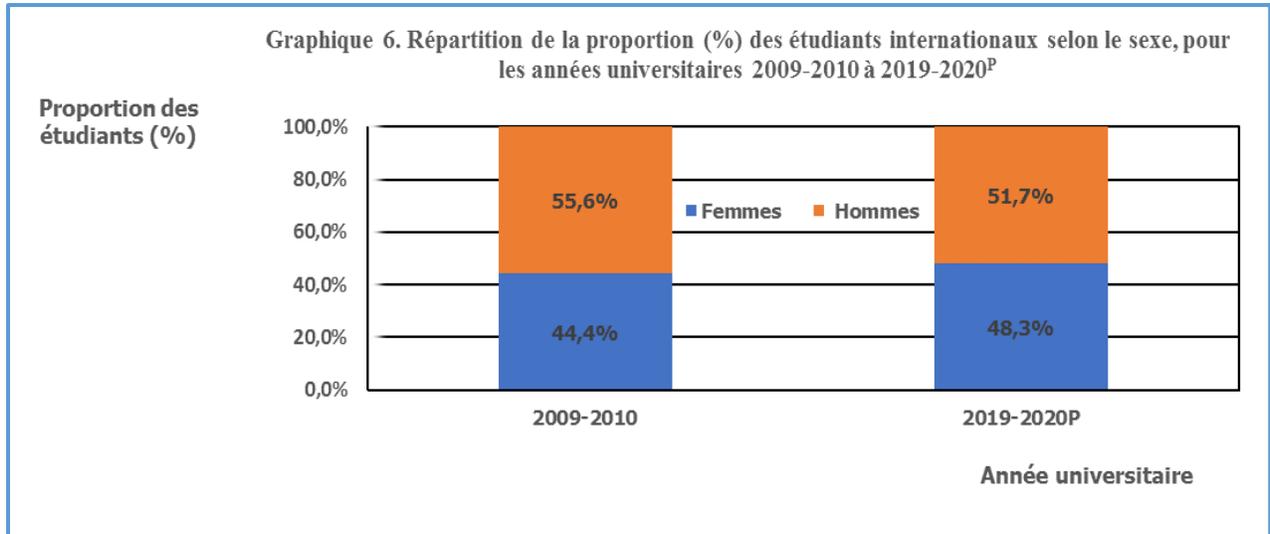
1.2.1 Selon le sexe

Parmi l'effectif des étudiants internationaux à l'ordre universitaire, la part relative des hommes est légèrement plus importante que celle des femmes tant en 2009-2010 qu'en 2019-2020^P. L'effectif universitaire au Québec comptait 13 619 étudiants internationaux contre 10 885 étudiantes internationales en 2009-2010. En 2019-2020^P ⁶, il compte 25 038 étudiants internationaux et 23 368 étudiantes internationales (voir tableau 3 en annexe).

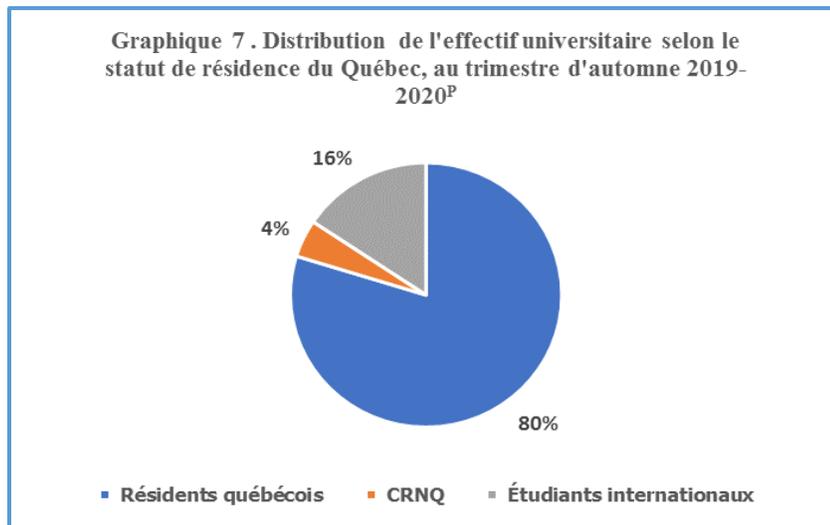
⁶ Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2020-05-15.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Cet écart selon le sexe tend toutefois à se réduire au fil des années. À l'automne 2009, près de 56 % de la population des étudiants internationaux étaient des hommes et 44 % des femmes. En 2019-2020^P, 52 % des étudiants internationaux sont des hommes, contre 48 % des femmes.



1.2.2 Selon le statut de résidence



La distribution des étudiants internationaux selon *le statut de résidence au Québec*⁷ (voir graphique 7) permet de constater que les étudiants internationaux représentent 16 % de l'ensemble de l'effectif universitaire, alors qu'une faible proportion (4 %) est constituée d'étudiants canadiens non-résidents du Québec (CNRQ). La faible proportion d'étudiants canadiens non-résidents du Québec

peut s'expliquer, entre autres choses, par des motifs budgétaires et par les droits de scolarité supplémentaires en comparaison des étudiants résidents québécois. En effet, les étudiants CNRQ se voient imposer des droits de scolarité supplémentaires, contrairement aux étudiants québécois, mais ils

⁷ Ibid.

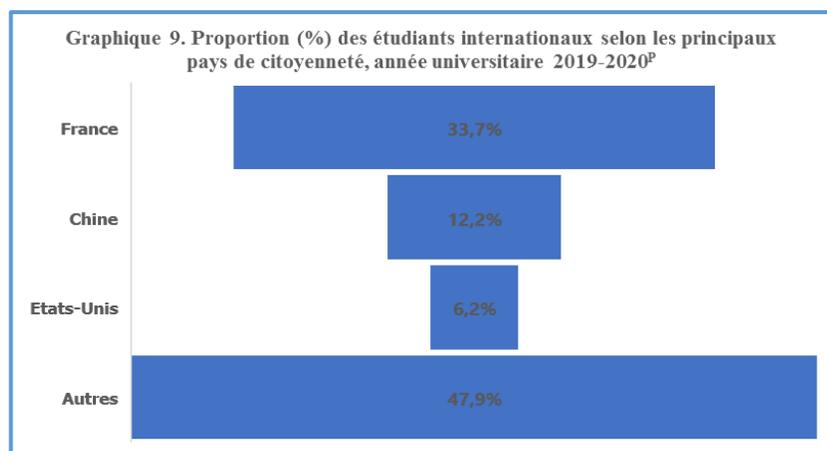
^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

préfèrent aussi potentiellement continuer leur formation dans un système éducatif qu'ils maîtrisent mieux et qui va répondre à leurs besoins sur le marché de l'emploi dans les provinces hors du Québec.

À l'inverse, les étudiantes et étudiants internationaux titulaires d'un passeport français ou d'un passeport du Royaume de Belgique valide et d'une carte d'identité prouvant le statut de Belge francophone sont exemptés de droits de scolarité supplémentaires⁸ comparables à ceux payés par les autres étudiants internationaux. Ces étudiants inscrits au 1^{er} cycle bénéficient du tarif pour étudiant canadien non-résident du Québec. Aux 2^e et 3^e cycles, ils bénéficient d'un tarif similaire à celui d'un étudiant résident québécois. Ce statut particulier en ce qui a trait aux droits de scolarité explique, en partie, l'attractivité du réseau universitaire québécois exercée auprès des étudiants internationaux en provenance de la France ou de la Belgique francophone.

1.2.3 Selon le pays de citoyenneté

En 2019-2020^P, les étudiants internationaux représentent 16 % de l'effectif universitaire total au trimestre d'automne. Pour la même année, trois principaux pays de citoyenneté (France, Chine et États-Unis) représentent une part de plus de 50 % de l'ensemble des étudiants internationaux. Ce constat n'est pas négligeable sur le plan des possibilités et des efforts d'attractivité des établissements universitaires québécois à l'étranger.



Selon les données les plus récentes, les étudiants internationaux français sont les plus nombreux (33,7 %), suivis des étudiants chinois (12,2 %) et des étudiants américains (6,2 %) (graphique 9 et tableau 4 en annexe).

Pour les cinq dernières années, le classement historique des principaux pays des étudiants internationaux inscrits dans le réseau universitaire québécois demeure comparable.

Les étudiants français continuent de représenter l'effectif le plus important parmi l'ensemble des étudiants internationaux, notamment en raison de la langue commune, mais également des ententes⁹ signées entre le Québec et la France en ce qui concerne les droits de scolarité.

⁸ Cet accord est en place grâce aux ententes en matière de mobilité étudiante entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République Française (2015) et entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Communauté française de Belgique (2018). Voir l'exception accordée aux étudiants français originaires de Saint-Pierre-et-Miquelon.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

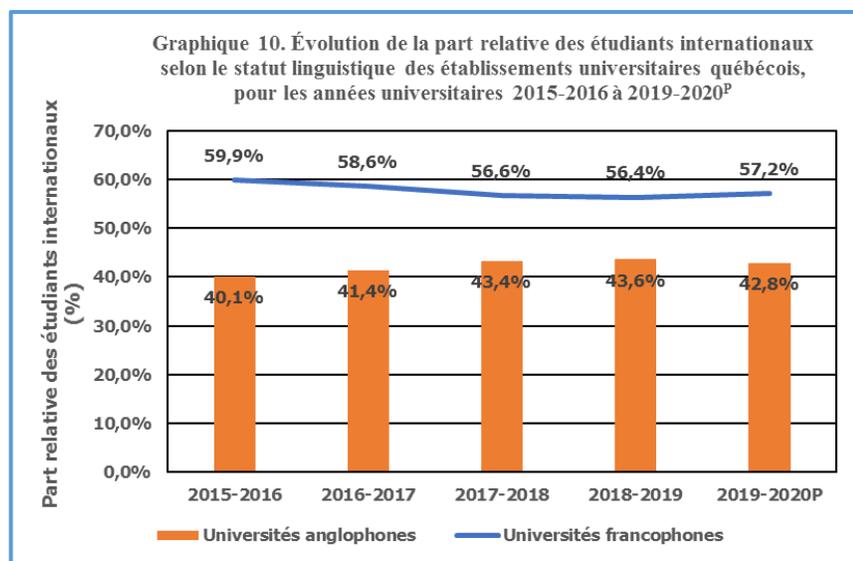
Tableau 6. Répartition des effectifs des étudiants français inscrits à l'ordre universitaire québécois selon le pays de citoyenneté, à la session d'automne, pour les années scolaires 2015-2016 à 2019-2020^P

Pays de citoyenneté	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
France « Métropolitaine »	7 833	8 732	9 931	11 229	12 375	14 208	14 797	14 828	15 275	15 555	16 081
Autres que France « Métropolitaine »	55	72	123	142	171	142	154	173	187	233	240
Total français	7 888	8 804	10 054	11 371	12 546	14 350	14 951	15 001	15 462	15 788	16 321
Total étudiants internationaux	24 504	26 185	28 012	30 663	32 856	36 188	37 923	39 311	42 446	44 983	48 406

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2020-05-15.

1.2.4 Selon les principaux établissements universitaires

Au Québec, les établissements universitaires francophones bénéficient d'une proportion plus importante d'étudiants internationaux que les universités anglophones (graphique 10 et tableau 7 en annexe). En 2019-2020^P, la part relative des étudiants internationaux dans les établissements universitaires francophones est d'environ 57 %, contre 43 % pour les établissements anglophones. Cette distribution est principalement attribuable au fait que la province affiche un nombre plus important d'établissements universitaires francophones. Cette tendance semble cependant s'estomper sur les cinq dernières années puisque la part relative des étudiants internationaux dans les universités francophones a diminué, passant de 59,9 % pour l'année universitaire 2015-2016 à 57,2 % pour l'année universitaire 2019-2020^P. À l'inverse, les universités anglophones ont vu la part relative des étudiants internationaux augmenter, passant de 40,1 % en 2015-2016 à 42,8 pour l'année universitaire 2019-2020^P.



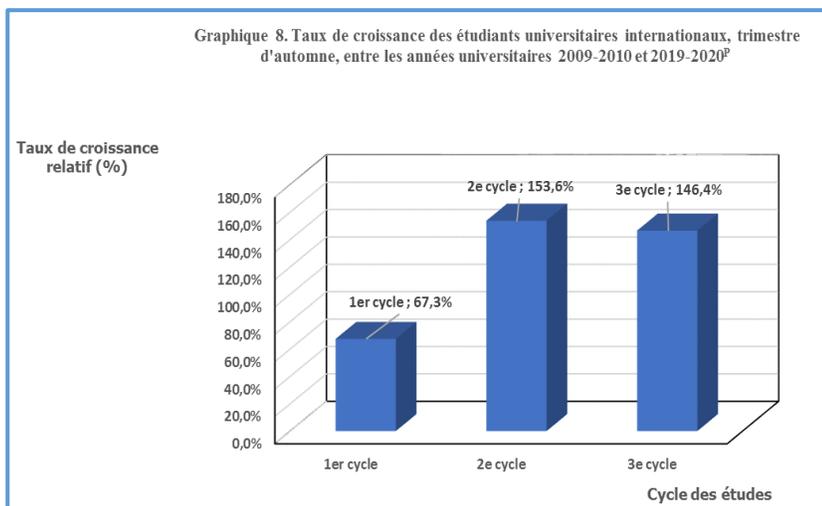
En 2019-2020^P, trois établissements, soit l'Université McGill (24,1 %), l'Université Concordia (17,2 %) et l'Université de Montréal (11,7 %), regroupent plus de 50 % des étudiants internationaux à l'ordre universitaire au Québec. Cette forte représentativité était déjà présente au cours des années antérieures, alors que les mêmes établissements occupaient les mêmes rangs dans la répartition des effectifs des étudiants internationaux (voir le tableau 7 en annexe).

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

1.2.5 Selon le cycle d'études

En 2019-2020^P, la majorité des étudiants internationaux inscrits dans les universités québécoises fréquentent le premier cycle¹⁰, soit 26 196 étudiants au 1^{er} cycle, contre 14 450 au 2^e cycle et 7 760 au 3^e cycle.

Au cours des dix dernières années, indépendamment du cycle d'études observé, on constate une importante augmentation du taux de croissance des étudiants internationaux.



De 2009-2010 à 2019-2020^P, le taux de croissance de l'effectif des étudiants internationaux au premier cycle a connu une hausse de 67,3%, celui des étudiants internationaux au deuxième cycle une augmentation de 153,6 % et finalement celui des étudiants internationaux au troisième cycle, une hausse de 146,4 %.

1.2.6 Selon les principaux domaines d'études

Pour l'année 2019-2020^P (voir le tableau 8 en annexe), le domaine des sciences appliquées semble être privilégié par les étudiants internationaux puisque 30,3 % d'entre eux étudient dans ce domaine qui inclut, entre autres choses, aux deux premières positions, les programmes d'études liés au génie et à l'informatique (les programmes d'études les plus prisés par les étudiants internationaux). Outre le domaine des sciences appliquées suivent les domaines des sciences de l'administration (15,7%) et les sciences humaines (12,4%).

En ce qui a trait à la répartition selon le sexe pour les domaines d'études fréquentés par les étudiants internationaux, les hommes sont davantage représentés dans le domaine des sciences appliquées, puisqu'ils représentent 71,4 % de l'effectif étudiant étranger dans ce domaine contre 28,6 % pour les femmes. En dehors des sciences appliquées et des sciences de l'administration, les étudiantes internationales sont mieux représentées dans les autres domaines. Dans les sciences de l'éducation, elles représentent 77,9 % de l'effectif étudiant étranger contre 22,1 % pour les hommes. Dans le domaine des lettres, elles comptent 66,9 % contre 33,1 % pour les hommes. Finalement, en sciences de la santé, les femmes représentent 65,7 % de l'effectif étudiant étranger contre 34,3 % pour les hommes.

¹⁰ Voir le tableau 3 en annexe.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

II. Sanctions délivrées aux étudiants internationaux à l'enseignement supérieur

Au-delà des effectifs des étudiants internationaux qui fréquentent le collégial et l'université au Québec, les sanctions qui leur sont émises constituent une variable importante, notamment en lien avec l'adéquation des besoins du marché du travail québécois. Ces sanctions délivrées aux étudiants internationaux ont connu des fluctuations au fil du temps sur la période 2009-2019, et ce, tant au collégial qu'à l'université.

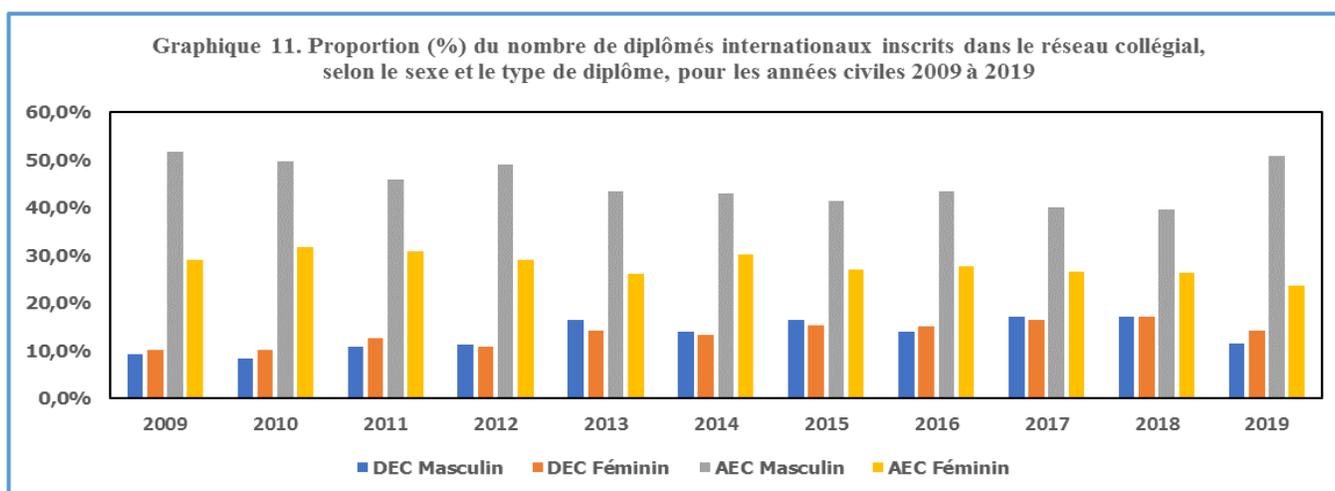
2.1 Ordre collégial

Les sanctions des étudiants internationaux à l'ordre collégial québécois ont connu plusieurs fluctuations au fil des années.

2.1.1 Selon le sexe et le type de diplôme

Tel que présenté au tableau 2 et en fonction du nombre d'étudiants internationaux, qui est plus important dans les programmes de formation menant à l'obtention d'une AEC, on observe plus de diplômés dans les AEC. Les programmes d'AEC constituent la proportion de diplômés la plus importante au cours des dix dernières années¹¹ au collégial contre une part minime pour les programmes de DEC (graphique 11).

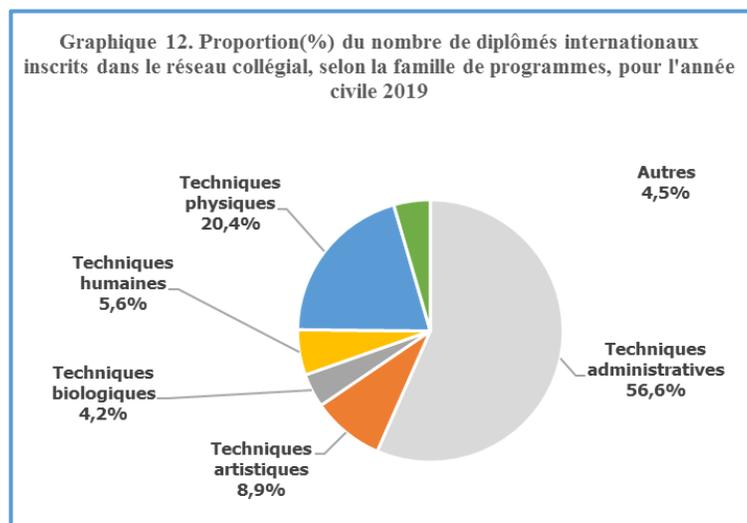
Cependant, le taux de croissance reste plus élevé parmi les DEC de 2009 à 2019 avec 11,9 % contre 8,0 % pour les AEC.



¹¹ MEES, TSEP, DGSEG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22

Pour l'année 2019, on note que parmi les étudiants internationaux au collégial, les femmes sont plus diplômées que les hommes dans les DEC avec un total de 607 diplômées contre 499 diplômés¹².

2.1.2 Selon la famille de programmes



En ce qui a trait aux familles de programmes dans lesquelles sont délivrées la majorité des sanctions des étudiants internationaux au collégial (graphique 12), les techniques administratives affichent le plus grand nombre de diplômés avec 56,6 % du nombre total des étudiants internationaux diplômés, suivies des techniques physiques avec 20,4 % et des techniques artistiques avec 8,9 %. Les autres familles de programmes représentent environ 14 %.

2.1.3 Selon le statut linguistique de l'établissement

Sur les dix dernières années, les collèges francophones ont délivré plus de diplômes à des étudiants internationaux que leurs confrères anglophones, alors que l'on comptait 22 836 sanctions pour les collèges francophones, on en comptait 2 096 pour les collèges anglophones (tableau 10). Ce constat peut être associé au nombre plus élevé d'étudiants internationaux fréquentant les collèges francophones, exception faite de l'année scolaire 2019, alors que les collèges anglophones enregistraient un effectif d'étudiants internationaux plus élevé que leurs homologues francophones.

Le poids des sanctions en fonction des effectifs pour les étudiants internationaux demeure toutefois largement plus important dans les collèges francophones que dans les collèges anglophones. Ainsi, seulement 2,7 % des effectifs d'étudiants internationaux inscrits dans des collèges anglophones en 2019-2020^P ont diplômé en 2019, contrairement à 54,2 % du total des étudiants internationaux inscrits dans les collèges francophones pour la même année (tableau 10). Il s'agit de constater que la progression des effectifs des étudiants internationaux au collégial n'est pas proportionnelle aux sanctions pour les collèges anglophones, contrairement aux collèges francophones, où l'on observe une forte progression des sanctions au cours des dix dernières années.

¹² Voir Tableau 9 en Annexe

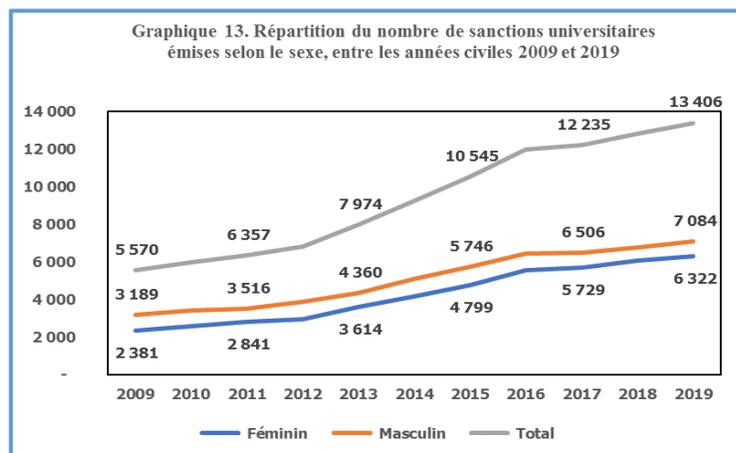
^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Tableau 10. Proportion des diplômées de l'effectif total des étudiants internationaux inscrits à l'ordre collégial québécois, pour les années 2009 à 2019^P

Statut linguistique	Francophone			Anglophone		
	Sanction (en année civile)	Effectif (à l'automne)	Poids Sanction/Effectif	Sanction (en année civile)	Effectif (à l'automne)	Poids Sanction/Effectif
2009	1 716	2 163	79,3%	132	736	17,9%
2010	1 903	2 511	75,8%	171	765	22,4%
2011	1 435	2 623	54,7%	125	897	13,9%
2012	1 473	2 731	53,9%	154	946	16,3%
2013	1 342	2 998	44,8%	172	882	19,5%
2014	1 746	4 061	43,0%	190	1 029	18,5%
2015	1 778	4 347	40,9%	210	1 192	17,6%
2016	2 217	4 712	47,1%	235	1 615	14,6%
2017	2 469	4 915	50,2%	222	2 102	10,6%
2018	2 691	5 808	46,3%	240	5 410	4,4%
2019	4 066	7 496	54,2%	245	9 009	2,7%

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22

2.2. Ordre universitaire



Au regard des données disponibles sur les sanctions délivrées aux étudiants internationaux à l'ordre universitaire, on observe une augmentation du nombre de sanctions des étudiants internationaux depuis 2009, qui est passé de 5 570 à 13 406 en 2019. Malgré la part importante des hommes dans l'évolution des sanctions des étudiants internationaux, le taux de croissance des sanctions chez les femmes tend à rattraper celui des hommes (graphique 13).

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

2.2.1 Selon le sexe

Depuis l'année civile 2009, le nombre de sanctions délivrées aux hommes a été systématiquement plus important que chez les femmes, ce qui s'explique essentiellement par leur importance relative quant au nombre d'étudiants internationaux inscrits dans le réseau (9 982 étudiants contre 6 523 étudiantes inscrits à l'automne 2019).

Par ailleurs, entre 2009 et 2019, le nombre de femmes diplômées parmi l'effectif des étudiants internationaux à l'ordre universitaire a affiché une croissance plus importante que celui des hommes au cours de la même période. Pendant cette période, les étudiantes internationales sont passées de 2 381 à 6 322 contre 3 180 à 7 084 diplômés chez les hommes, soit un taux de croissance relative de 165,5 % pour les femmes contre 122,1 % pour les hommes.

2.2.2 Selon le cycle des études et le statut linguistique de l'établissement

L'analyse des sanctions délivrées selon le cycle des études¹³ tend à démontrer que le premier cycle possède le plus de diplômés internationaux (tableau 11). En 2019 parmi l'ensemble de l'effectif étudiant étranger à l'ordre universitaire, on dénombre 6 435 diplômés au premier cycle, contre 5 543 au deuxième cycle et 866 au troisième cycle. Ainsi, les sanctions délivrées au 1^{er} cycle représentent près de 50 % de l'ensemble des sanctions délivrées aux étudiants internationaux inscrits dans les universités québécoises au cours de l'année civile 2018.

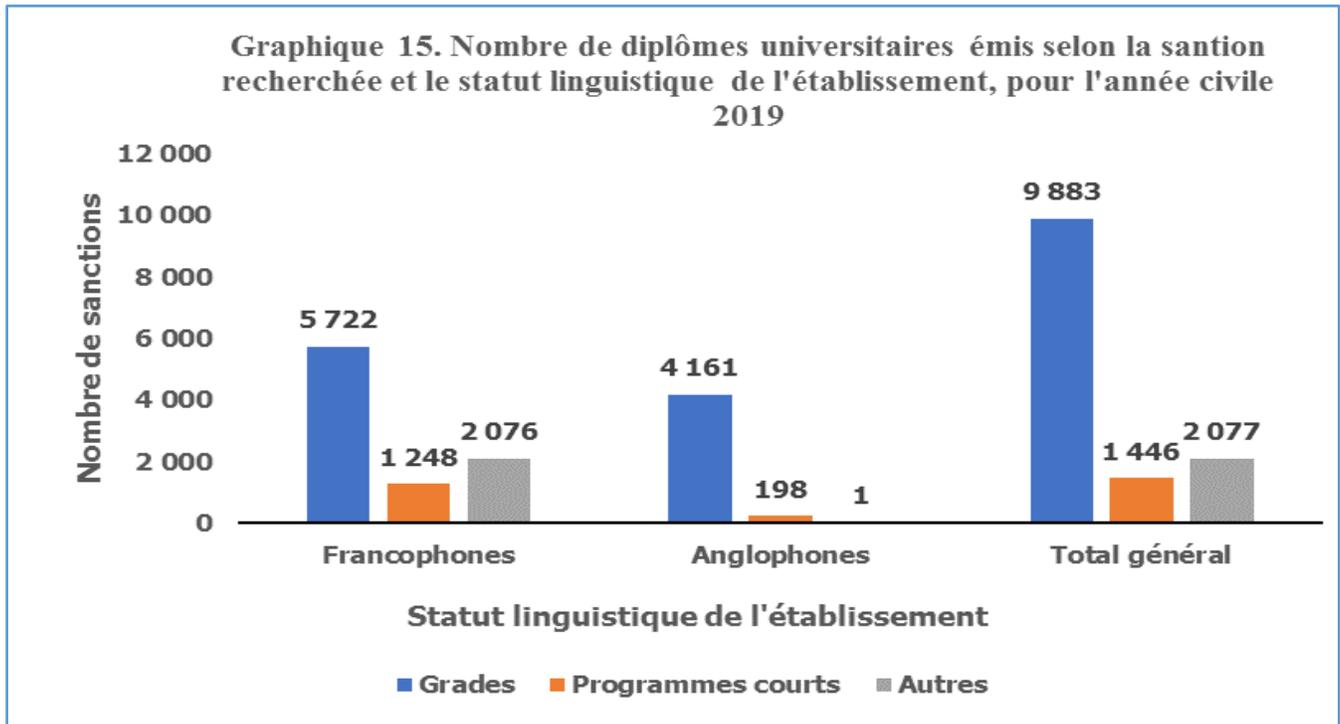
Tableau 11. Nombre de sanctions délivrées aux étudiants internationaux selon le cycle d'études, pour l'année civile 2019

Cycle d'études universitaires	2019	Poids
Premier cycle	6 281	46,9 %
Deuxième cycle	6 240	46,5 %
Troisième cycle	885	6,6 %
Total	13 406	100,0 %

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22

¹³ Ibid

Les programmes de formation conduisant à des grades universitaires ont été à l'origine d'un nombre plus important de diplômés que d'autres programmes. En 2019, 9 883 étudiants internationaux ont diplômé dans des programmes menant à des grades universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat) contre 1 446 dans programmes courts (certificat, diplôme, DESS) et 2 077 dans des programmes menant à d'autres sanctions comme des attestations.



Conclusion

De 2009-2010 à 2019-2020^P, le nombre d'étudiants internationaux fréquentant les établissements d'enseignement supérieur (collégial et universitaire) au Québec a considérablement augmenté, passant de 27 403 à 64 911 étudiants.

Au collégial, l'effectif des étudiants internationaux a connu une croissance importante au cours des dix dernières années, passant de 2 899 en 2009-2010 à 16 505 en 2019-2020^P. Au niveau du taux de croissance relatif des étudiants internationaux fréquentant les établissements collégiaux du Québec, il est possible de distinguer un point d'inflexion significatif dans les cinq dernières années, alors que ce taux était de 75,6 % entre 2009-2010 et 2014-2015, il se chiffrait à 224,3 %, de 2014-2015 à 2019-2020^P.

En 2019-2020, le nombre d'étudiants internationaux présents dans le réseau universitaire québécois atteignait un sommet inégalé, alors que l'on dénombrait 48 406 étudiants internationaux répartis dans les 18 établissements universitaires de la province. Alors que l'on comptait 24 504 étudiants internationaux en 2009-2010, ce nombre a pratiquement doublé à ce jour et représente maintenant, en 2019-2020, 16 % de l'effectif universitaire total. En guise de comparaison, pour l'année 2009-2010, la part relative des étudiants internationaux était de 9 %.

Bien que dépassé par l'effectif des étudiants indiens en 2019-2020, l'effectif des étudiants français occupe depuis plusieurs années le premier rang pour les étudiants internationaux dans le réseau collégial au Québec. Le nombre d'étudiants français inscrits au collégial a connu une augmentation constante au cours des dix dernières années, passant de 1 326 en 2009-2010 à 4 072 en 2019-2020^P. En 2019-2020, les étudiants indiens s'illustrent au premier rang des pays de provenance des étudiants internationaux au collégial au Québec. À l'automne 2019, on comptait 7 687 étudiants en provenance de l'Inde (46 %), 4 072 étudiants de la France (25 %) et, enfin, 778 étudiants de la Chine (5 %). À eux trois, ces pays composent presque 70 % de l'effectif des étudiants internationaux fréquentant l'ordre d'enseignement collégial au Québec.

De 2009 à 2019, les sanctions des étudiants internationaux ont connu aussi une hausse considérable, que ce soit au collégial ou à l'université. Les grades universitaires sont en nette croissance comparativement aux diplômes de programmes courts, tandis qu'au cours des dix dernières années, le nombre de diplômes délivrés en AEC est supérieur à celui des DEC pour les étudiants internationaux.

Au regard des tendances statistiques observées sur les dix dernières années et des efforts consentis par le Ministère et les établissements d'enseignement supérieur québécois, il est possible d'entrevoir que les effectifs d'étudiants internationaux continueront de croître au cours des années à venir. Le contexte de pandémie de COVID-19 et les contraintes sanitaires pourront néanmoins venir peser sur la mobilité étudiante internationale, à court et moyen terme, contribuant à rendre incertaine l'augmentation annuelle des effectifs étudiants internationaux.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Annexes

Le tableau 3 présente les données de l'effectif des étudiants universitaires internationaux de l'ordre universitaire québécois selon le cycle d'études.

Tableau 3. Répartition des effectifs d'étudiants internationaux selon le cycle d'études universitaires et le sexe, au trimestre d'automne, pour l'année universitaire 2019-2020^P

Sexe	Cycle d'études universitaires	A-2009	A-2010	A-2011	A-2012	A-2013	A-2014	A-2015	A-2016	A-2017	A-2018	A-2019 ^P
Masculin	sous-total	13 619	14 420	15 401	16 636	17 754	19 343	20 200	20 833	22 140	23 277	25 038
	1 ^{er} cycle	8 364	8 683	9 097	9 640	10 189	11 053	11 046	11 077	11 452	11 756	12 393
	2 ^e cycle	3 333	3 572	3 903	4 280	4 640	5 111	5 711	5 991	6 692	7 288	8 024
	3 ^e cycle	1 922	2 165	2 401	2 716	2 925	3 179	3 443	3 765	3 996	4 233	4 621
Féminin	sous-total	10 885	11 765	12 611	14 027	15 102	16 845	17 723	18 478	20 306	21 706	23 368
	1 ^{er} cycle	7 294	7 691	8 110	9 078	9 670	10 737	11 123	11 423	12 415	12 948	13 803
	2 ^e cycle	2 364	2 635	2 876	3 123	3 395	3 869	4 237	4 532	5 147	5 904	6 426
	3 ^e cycle	1 227	1 439	1 625	1 826	2 037	2 239	2 363	2 523	2 744	2 854	3 139
Total		24 504	26 185	28 012	30 663	32 856	36 188	37 923	39 311	42 446	44 983	48 406

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22.

Le tableau 4 présente les données de l'effectif des étudiants universitaires internationaux de l'ordre universitaire québécois selon les principaux pays de citoyenneté. La présentation des résultats est effectuée en fonction d'un classement des dix principaux pays et d'une variable « autres » qui correspond à l'ensemble de tous les autres pays de citoyenneté.

Tableau 4. Évolution des étudiants internationaux inscrits à l'ordre universitaire québécois selon les principaux pays de citoyenneté, au trimestre d'automne.

Rang	Principaux pays	A-2015	A-2016	A-2017	A-2018	A-2019p	Poids 2019-2020 ^P
1	France	14 951	15 001	15 462	15 788	16 321	33,7%
2	Chine	3 769	4 074	4 890	5 569	5 884	12,2%
3	États-Unis	2 741	2 881	3 058	3 114	2 998	6,2%
4	Inde	1 407	1 610	2 115	2 475	2 795	5,8%
5	Iran	1 002	1 086	1 365	1 549	2 165	4,5%
6	Maroc	916	851	926	1 037	1 287	2,7%
7	Tunisie	830	859	862	907	956	2,0%
8	Sénégal	575	563	571	620	750	1,5%
9	Côte d'Ivoire	428	451	479	604	726	1,5%
10	Cameroun	566	601	572	602	707	1,5%
	Autres	10 738	11 334	12 146	12 718	13 817	28,5%
	Total	37 923	39 311	42 446	44 983	48 406	100,0%

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2020-05-15.

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Le tableau 5 présente les données sur les ententes signées entre le Québec et la France par rapport aux droits de scolarité. Il s'agit de l'effectif des étudiants français qui ont bénéficié de cette entente au cours des années universitaires 2014-2015 à 2018-2019.

Tableau 5. Répartition des étudiants français à l'ordre universitaire québécois bénéficiant de l'entente Québec-France

Motif d'exemption prioritaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P
Entente intergouvernementale	8 117	6 484	4 949	3 561	3 167
Intergouvernementale CNRQ	2 705	4 180	5 596	6 836	6 102
Total	10 822	10 664	10 545	10 397	9 269
Total effectifs français	14 951	15 001	15 462	15 788	16 321

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2020-05-15.

Le tableau 7 présente les données des effectifs étudiants universitaires internationaux de l'ordre universitaire québécois selon les établissements d'enseignement. La présentation des résultats est effectuée en fonction du statut linguistique des établissements.

Tableau 7. Répartition des étudiants internationaux inscrits dans le niveau universitaire québécois selon l'établissement universitaire, au trimestre d'automne, pour les années universitaires 2018-2009 à 2018-2019^P

Établissement	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^P	Poids 2019-2020 ^P
Bishop's	355	436	552	615	745	1,5%
Concordia	5 622	5 906	6 825	7 569	8 308	17,2%
McGill	9 233	9 934	11 025	11 443	11 683	24,1%
Universités anglophones	15 210	16 276	18 402	19 627	20 736	42,8%
Proportion	40,1%	41,4%	43,4%	43,6%	42,8%	
Laval	3 725	3 919	3 851	4 039	4 485	9,3%
Montréal	4 955	4 939	4 993	5 220	5 685	11,7%
HEC	2 102	2 073	2 074	2 138	2 199	4,5%
Polytechnique	2 090	2 124	2 278	2 428	2 466	5,1%
Sherbrooke	1 664	1 694	1 777	1 862	1 927	4,0%
Université du Québec	8 177	8 286	9 071	9 669	10 908	22,5%
Universités francophones	22 713	23 035	24 044	25 356	27 670	57,2%
Proportion	59,9%	58,6%	56,6%	56,4%	57,2%	
Total	37 923	39 311	42 446	44 983	48 406	100,0%

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

Le tableau 8 présente les données des effectifs étudiants universitaires internationaux de l'ordre universitaire québécois selon les principaux domaines d'études pour les effectifs étudiants de statut régulier et libre, au trimestre d'automne.

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2020-05-15.

Tableau 8. Répartition des étudiants internationaux inscrits à l'ordre universitaire québécois selon le domaine d'études et le sexe, au trimestre d'automne, pour l'année 2018-2019^P

Domaine statistique dominant	Proportion par rapport au total masculin	Proportion par rapport au total	Effectif masculin	Proportion par rapport au total féminin	Proportion par rapport au total	Effectif féminin	Total
Administration	15,5%	50,8%	3 871	16,0%	49,2%	3 743	7 614
Arts	2,3%	43,9%	574	3,1%	56,1%	735	1 309
Droit	0,9%	43,4%	218	1,2%	56,6%	284	502
Études plurisectorielles	2,2%	39,8%	548	3,6%	60,2%	830	1 378
Lettres	1,2%	33,1%	289	2,5%	66,9%	584	873
Sans objet	11,4%	42,7%	2 851	16,4%	57,3%	3 825	6 676
Sciences appliquées	41,9%	71,4%	10 479	17,9%	28,6%	4 191	14 670
Sciences de la santé	2,7%	34,3%	667	5,5%	65,7%	1 278	1 945
Sciences de l'éducation	0,6%	22,1%	154	2,3%	77,9%	542	696
Sciences humaines	9,8%	40,7%	2 444	15,2%	59,3%	3 556	6 000
Sciences pures	7,3%	48,8%	1 819	8,2%	51,2%	1 910	3 729
Valeur indéterminée	4,5%	37,3%	1 124	8,1%	62,7%	1 890	3 014
Total	100,0%	51,7%	25 038	100,0%	48,3%	23 368	48 406

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système GDEU, données au 2020-05-15.

Le tableau 9 présente les données des diplômés internationaux en fonction du sexe et du type de diplôme au cours des dix dernières années civiles à l'ordre collégial québécois.

Tableau 9. Répartition des diplômés internationaux à l'ordre collégial québécois selon le sexe et le type de diplôme, par années civiles de diplomation.

Type de diplôme	Sexe	2009	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2019/2009
DEC	Homme	169	325	340	460	498	499	195,3%
	Femme	189	304	372	444	504	607	221,2%
AEC	Homme	954	821	1 062	1 075	1 157	2 187	129,2%
	Femme	536	538	678	712	772	1 018	89,9%
Total		1 848	1 988	2 452	2 691	2 931	4 311	133,3%

Source : MEES, TSEP, DGSRG, DIS, Portail informationnel, système Socrate, données au 2020-02-22

^P La mention P indique au lecteur qu'il s'agit de données provisoires.

EDUCATION.GOUV.QC.CA

*Enseignement
supérieur*

Québec 